

# **PRÉAVIS N° 152**

## **AU CONSEIL COMMUNAL**

**Demande de crédits supplémentaires pour des comptes de préavis du Service des travaux et environnement et du Service de l'urbanisme pour un total de CHF 475'000.-**

**Déléguée municipale: Mme Fabienne Freymond Cantone**

Nyon, le 30 novembre 2009

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

## **I. Introduction**

---

Conformément à l'article 131 du règlement du Conseil communal ainsi que l'article 16 du règlement sur la comptabilité des Communes, nous vous soumettons, ci-après, **une demande** de crédits supplémentaires destinée à couvrir des dépenses imprévues sur des comptes de préavis.

Les demandes et les justifications émanent des services.

## **2. Demande de crédits supplémentaires pour des comptes de préavis**

---

Compte n° 420.5090.050.9148 **Service de l'Urbanisme – Etude avant-projet et révision PQ de la Poterie (préavis 119/2005)** CHF 65'000.00

Ce montant était sensé couvrir les frais de planification ainsi que l'avant-projet architectural. Au terme du mandat, interrompu suite à un désaccord, la quasi totalité du crédit avait été dépensée (CHF 187'000.-). En août 2007, un nouveau mandat a été attribué à la Société GEA pour un montant de CHF 53'800.- uniquement pour la planification. Un solde de CHF 11'200.- est toutefois nécessaire pour conduire ce dossier jusqu'au terme de l'enquête publique. Ce montant est imputable au fait que, pour consolider le dossier, problématique liée aux échanges de terrains, stationnement, etc., a été traitée avec les propriétaires voisins. Le but est de faire aboutir cette démarche et de de fixer l'affectation du sol ainsi que nous oblige la LAT (loi sur l'aménagement du territoire).

Compte n° 420.5090.118.9148 **Service de l'Urbanisme – Etude PQ Vy-Creuse et rue de Rive (préavis 89/1996)** CHF 76'000.00

En 2004, suite à sa mise à l'enquête, l'étude du PQ a été suspendue en raison de multiples oppositions. A l'époque, une somme de CHF 152'000.-, correspondant au crédit d'étude de CHF 94'000.- plus un dépassement de CHF 58'000.-, était dépensée. La reprise du dossier en 2008 a engendré de nouvelles dépenses relatives aux modifications apportées au PQ afin qu'il puisse aboutir. Une réserve de CHF 5'000.- est prévue pour couvrir les frais de reproduction et liés à d'ultimes modifications (adoption par le Conseil communal et approbation par le Conseil d'Etat).

## NYON · PRÉAVIS N° 152 AU CONSEIL COMMUNAL

Compte n° 420.5090.009.9148	<b>Service de l'Urbanisme – Etude PQ Martinet-Morâche (préavis 99/1992)</b> Ce crédit supplémentaire de CHF 105'000.-, s'ajoutant au montant du préavis de CHF 573'000.-, n'appelle pas de commentaires.	<b>CHF 105'000.00</b>
Compte n° 460.5030.084.9148	<b>Réseaux d'égouts et d'épuration - Couverture des bassins et ventilation (préavis 189/2006)</b> Lors de la réalisation de la couverture, il s'est avéré que le bureau d'ingénieurs civils qui a été mandaté avait oublié des prestations qui se sont montées à près de CHF 75'000.-, sans que le maître de l'ouvrage en soit averti.	<b>CHF 75'000.00</b>
Compte n° 460.5060.097.9148	<b>Réseaux d'égouts et d'épuration - Station de prétraitement /réhabilitation de l'installation de pompage de refoulement des eaux usées et contrôle partiel des conduites de Rive-Asse. (préavis 31/2007)</b> En 2007, les pompes de refoulement des eaux prétraitées à la station, arrivant en fin de vie, ont dû être remplacées. Dès la mise en service de ces pompes, le voisinage s'est plaint de nuisances sonores et de vibrations. Il a donc été nécessaire d'effectuer des études acoustiques de détail. Ces études ont confirmé que les nuisances, dépassant les valeurs limites de l'ordonnance fédérale sur la protection contre le bruit (OPB), provenaient effectivement des pompes. Les travaux complémentaires réalisés dans l'urgence et non prévus, ont engendré un dépassement de crédit de CHF 230'000.- HT. Les mandataires ont reconnu leur part de responsabilité et participent à 2/3 des frais. Ainsi, un coût supplémentaire de CHF 75'000.- HT est à la charge de la Ville de Nyon. Aujourd'hui, les normes sont respectées, mais les nuisances représentent encore une gêne non acceptable pour le voisinage. Notre mandataire a proposé des travaux complémentaires de CHF 79'000.- HT pour assurer le confort et la qualité de vie des habitants de Rive.	<b>CHF 154'000.00</b>
<b>Total des crédits supplémentaires :</b>		<b>CHF 475'000.00</b>

### 3. Situation des préavis au 31 octobre 2009

**Situation du préavis no 119 du 7 mars 2005**

Crédit initial accordé	CHF	190'000.00
- Crédit supplémentaire demandé par le présent préavis	CHF	65'000.00
		-----
Montant disponible	CHF	255'000.00
		=====
Montant dépensé au 31 octobre 2009	CHF	227'730.75
Dépenses prévisibles	CHF	27'000.00
		-----
Dépenses projetées	CHF	254'730.75
		=====

**Situation du préavis no 89 du 24 février 1997**

Crédit initial accordé	CHF	94'000.00
- Crédit supplémentaire demandé par le présent préavis	CHF	76'000.00
		-----
Montant disponible	CHF	170'000.00
		=====
Montant dépensé au 31 octobre 2009	CHF	164'735.25
Dépenses prévisibles	CHF	5'000.00
		-----
Dépenses projetées	CHF	169'735.25
		=====

**Situation du préavis no 99 du 25 mai 1992**

Crédit initial accordé	CHF	573'000.00
- Crédit supplémentaire demandé par le présent préavis	CHF	105'000.00
		-----
Montant disponible	CHF	678'000.00
		=====
Montant dépensé au 31 octobre 2009	CHF	678'361.85
Dépenses prévisibles	CHF	0.00
		-----
Dépenses projetées	CHF	678'361.85
		=====

**Situation du préavis no 189 du 4 septembre 2006**

Crédit initial accordé	CHF	1'092'000.00
- Crédit supplémentaire demandé par le présent préavis	CHF	75'000.00
		-----
Montant disponible	CHF	1'167'000.00
		=====
Montant dépensé au 31 octobre 2009	CHF	1'166'067.50
Dépenses prévisibles	CHF	0.00
		-----
Dépenses projetées	CHF	1'166'067.50
		=====

**NYON · PRÉAVIS N° 152 AU CONSEIL COMMUNAL**

**Situation du préavis no 31 du 25 juin 2007**

Crédit initial accordé	CHF	1'028'000.00
- Crédit supplémentaire demandé par le présent préavis	CHF	154'000.00
		-----
Montant disponible	CHF	1'182'000.00
		=====
Montant dépensé au 31 octobre 2009	CHF	1'155'147.18
Dépenses prévisibles	CHF	27'000.00
		-----
Dépenses projetées	CHF	1'182'147.18
		=====

## NYON · PRÉAVIS N° 152 AU CONSEIL COMMUNAL

Vu ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

### Le Conseil communal de Nyon

vu le préavis n° 152 concernant une demande **CHF 475'000.00**,  
ouï le rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,  
attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

#### décide:

d'accorder à la Municipalité des crédits supplémentaires pour un montant total de **CHF 475'000.00** qui est à porter en augmentation des postes suivants :

#### Chapitre 4

##### **Compte n° 420.5090.050.9148**

Service de l'Urbanisme – Etude avant-projet et révision PQ CHF 65'000.00  
De la Poterie  
(préavis no 119/2005)

##### **Compte n° 420.5090.118.9148**

Service de l'Urbanisme – Etude PQ Vy-Creuse et rue de Rive CHF 76'000.00  
(préavis no 89/1996)

##### **Compte n° 420.5090.009.9148**

Service de l'Urbanisme – Etude PQ Martinet-Morâche CHF 105'000.00  
(préavis no 99/1992)

##### **Compte n° 460.5030.084.9148**

Réseaux d'égouts et d'épuration – Couverture bassins et ventilation CHF 75'000.00  
(préavis no 189/2006)

##### **Compte n° 460.5060.097.9148**

Réseaux d'égouts et d'épuration – Rive – station de prétraitement / CHF 154'000.00  
réhabilitation de l'installation de pompage de refoulement des EU  
et contrôle partiel des conduites Rive - Asse (préavis no 31/2007)

**Total des crédits supplémentaires :**

-----  
**CHF 475'000.00**  
=====

Ainsi adopté par la Municipalité dans sa séance du 30 novembre 2009 pour être soumis à l'approbation du Conseil communal.

#### AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

La Vice-présidente :

La Secrétaire :

Is

Is

F. Freymond Cantone

R. Leiggener